

# Vermenton, élection du procureur fabricien en 1682, 1686 & 1690

Posted on 12 avril 2026

\*\*\*\* article en cours de mise en page \*\*\*\*

En 1682, le décès de **Marc GRANDJEAN** avant la fin de son mandat, amène l'organisation d'une nouvelle élection du procureur fabricien de l'église de Vermenton.

Le curé **Germain GALLET** a consigné sur le registre paroissial cette élection ainsi que les deux suivantes (1686 & 1690).

Nous avons là un témoignage de la manière dont se déroulait cette élection, après plusieurs publications aux prônes des grandes messes paroissiales, la cloche sonnée, invocation du « Saint-Esprit » etc.

## Élection de Guillaume GAILLARD (28 12 1682)

Permalien de l'acte :

[https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089\\_5MI1001\\_0007\\_0055](https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0055)

115. Le Lundy Jour des Innocens Vingtthuitiesme jour  
de Decembre mil six cent octante deux apres plus  
Publications faites aux Prosnes de nos G[ra]des Messes pour  
Anno[n]cer au Peuple quil falloit subroger a la place de def[unct]  
Sieur **Marc Granjean** cy devant Procureur de nostre fabrice une  
aud [autre] Personne qui en fit les fonctions la cloche sonnée,  
au milieu de la Messe apres l'invocation du St Esprit le  
Peuple assemble pour donner sa voix et choisir la person[n]e  
q[ui]lz souhaitteront, ont unanimement choisy et eleu [élu] la  
Personne du sieur **Guillaume Gaillard** apothicaire estant  
capable de remplir cette place et de satisfaire aux  
devoirs de Procureur de lad. [ladite] fabrice apres que le  
sieur **Pierre Gourlot** cy devant en charge ayant  
fait ses deux années de services ce que nous avons  
approuvé et approuvons puis que l'assemblée le trouve  
bon et suffisant de remplir la place cy devant occupée  
Par ledit sieur Granjean deffunct. le tout en  
Presence des Lamoins soubsignés.

« Le lundy jour des Innocens vingthuitiesme jour  
de Decembre mil six cent octante deux apres plus[ieu]rs  
publications faites aux Prosnes de nos G[ra]des Messes pour  
Anno[n]cer au Peuple quil falloit subroger a la place de def[unct]  
Sieur **Marc Granjean** cy devant Procureur de nostre fabrice une  
aud [autre] Personne qui en fit les fonctions la cloche sonnée,  
au milieu de la Messe apres l'invocation du St Esprit le  
Peuple assemble pour donner sa voix et choisir la person[n]e  
q[ui]lz souhaitteront, ont unanimement choisy et eleu [élu] la  
Personne du sieur **Guillaume Gaillard** apothicaire estant  
capable de remplir cette place et de satisfaire aux  
devoirs de Procureur de lad. [ladite] fabrice apres que le  
sieur **Pierre Gourlot** cy devant en charge ayant  
fait ses deux années de services ce que nous avons  
approuvé et approuvons puis que l'assemblée le trouve

*[2 lignes raturées concernant une inhumation]  
bon et suffisant de remplir la place cy devant occupée  
par le dict Sieur Grandjean deffunct. Le tout en  
presence des tesmoins soubsignés. »  
[aucune signature]*

**Marc GRANDJEAN** (et autres orthographes), né vers 1635, décède à Vermenton le 14 novembre 1682 après « *sa maladie qui n'a esté que d'environ huit jours* ». Il est inhumé le lendemain dans l'église, qualifié dans l'acte de « **Marc Granjean** marchand, hoste Ste Reyne et Procureur de nostre fabrice ».

**Guillaume GAILLARD** le nouvel élu, a été baptisé à Vermenton le 15 avril 1645 , fils de **Jean GAILLARD** maître chirurgien & de Jeanne **MALGUICHE**.

Il décède à Vermenton le 28 août 1706 « *apres avoir receu tous les sacremens pendant sa maladie avec des sentimens dune devotion particuliere et tres Exemplaire* », il est inhumé le lendemain dans l'église.

Les différents actes le qualifient d'apothicaire, échevin de Vermenton (1691), procureur fabricien, marchand, maire de Vermenton (1686, 1706).

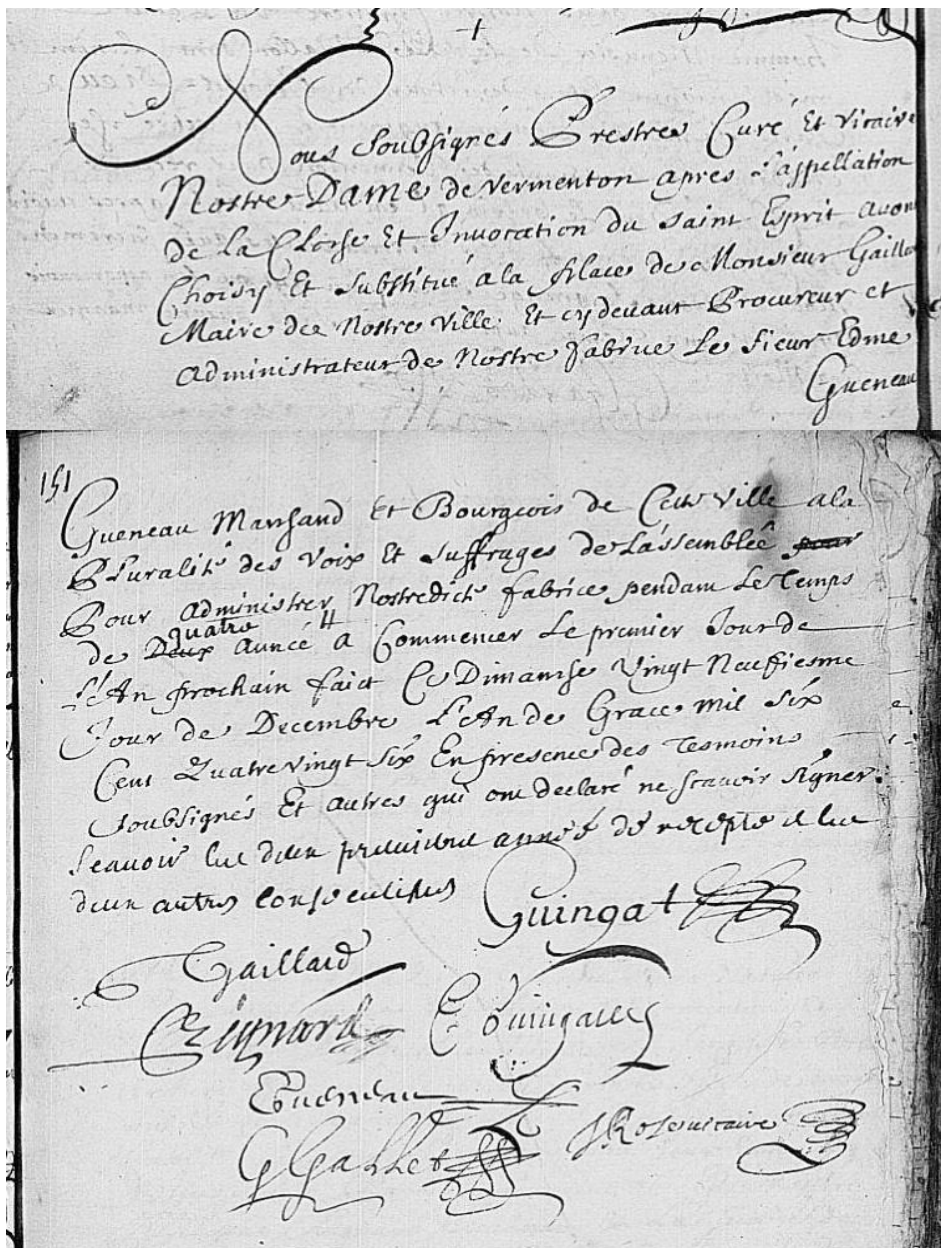
Il avait épousé **Susanne DELARUE** (et autres orthographes).

**Pierre GOURLOT**. Nous savons seulement que, outre ses deux années (1681 à 1682) à la fabrique de l'église de Vermenton, il était marchand de bois. Il avait épousé avant 1675 **Ursule BUFFÉ** née en 1639 fille de **Simon BUFFÉ** notaire royal à Vermenton & de **Louise PERRIER**.

# Élection de Edme GUENEAU (29 12 1686)

Permalien de l'acte :

[https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089\\_5MI1001\\_0007\\_0167](https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0167)



151

Nous Souffignés Prestres Cure' Et Vicaires  
Nostre Dame de Vermenton apres l'appellation  
de la cloise Et Inuocation du saint Esprit auon  
choisy Et substitue' a la place de Monsieur Gailla  
Maire de Nostre ville. Et cy deuant Procureur et  
Administrateur de Nostre fabrique Le Sieur Edme  
Gueneau

Gueneau Mansard et Bourgeois de Cete ville ala  
Buralite des voix Et suffrages de l'assemblée  
Pour administrer Nostredite fabrique pendant le temps  
de Quatre ans a commencer le premier Jour de  
l'An prochain fait le Dimanche Vingt Neufiesme  
Jour de Decembre l'An des Grace mil six  
Cent Quatre Vingt Six En presence des tesmoins  
Souffignés Et autres qui ont declare' ne scauoir signer  
leauou' lui des precedens apués d'accepte' d'ice  
deux autres consentes

Gaillard  
Gueneau  
Gallet  
Guingant  
Guingant  
Procureur

« Nous sousignés Prestre Curé et Vicaire de  
Nostre Dame de Vermenton apres l'appellation  
de la Cloche et Invocation du saint Esprit avons  
choisy et substitué a la place de **Monsieur Gaillard**  
**Maire de nostre ville** et cy devant Procureur et  
administrateur de nostre fabrice le **Sieur Edme**  
**Gueneau Marchand et Bourgeois de cette ville** a la  
pluralité des voix et suffrages de l'assemblée [rature]  
pour administre nostre dicte fabrice pendant le temps  
de [« deux » rayé] quatre année # a commencer le premier jour de  
l'An prochain faict ce Dimanche vingt neufiesme  
jour de Decembre l'An de Grace mil six  
cent quatre vingt six en presence des tesmoins  
sousignés et autres qui ont déclaré ne scavoir signer.  
# scavoir les deux premieres année de recepte et les  
deux autres consecutives »  
Suivent les signatures.

### **Identification des signatures :**

- **Gaillard** [signature de **Guillaume GAILLARD** (1645-1706)], apothicaire, échevin, marchand, maire de Vermenton, procureur fabricien sortant (voir le premier chapitre)].
- **Guingat** [signature de **Edme GUINGAT** (1658-1695), lieutenant en la justice royale de Vermenton].
- **Regnard** [signature de **Philippe REGNARD** (ca 1624-1708), greffier au grenier à sel de Noyers, procureur et praticien de l'Hôpital de Vermenton (Ordre de Malte, ex Ordre des Hospitaliers), marchand, conseiller du Roi, lieutenant du bailliage de Reigny, lieutenant en la justice royale de Vermenton, procureur fabricien de l'église de Vermenton (1666)].

- **E Guinga....** [signature de **Edme GUINGAT dit l'Empereur**, marchand et ancien administrateur de la fabrique de Vermenton].
- **E Gueneau** [signature de **Edme GUENEAU** le nouveau procureur fabricant, marchand, bourgeois. Il est baptisé à Vermenton le 25 novembre 1638, et y est inhumé dans l'église le 02 février 1710), il a épousé à Vermenton le 06 juin 1679 **Marie MARMIGNAT** baptisée à Vermenton le 18 juillet 1648, où elle décède le 24 septembre 1709, inhumée dans l'église de cette ville le lendemain. Son père **Michel MARMIGNAT** avait été procureur fabricant de l'église de Vermenton].
- **G Gallet** [signature de **Germain GALLET**, curé de Vermenton].
- **J Roze vicaire** [signature de **Jacques ROZE** vicaire de Vermenton].

## Élection de Edme GIBAULT (31 12 1690)

Permalien de l'acte :

[https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089\\_5MI1001\\_0007\\_0321](https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0321)

201.

Nous Soubsignés Prestre Curé  
 Messieurs Les Habitans de la Parroisse  
 Nostre Dame de Vermenton assemblés au  
 son de la Cloche apres la Publication faitte  
 au Prône de Nostre Grande Messe de  
 Parroisse le Dimanche dernier Jour de  
 Decembre l'an de Grace Mil Six Cent  
 Quatre vingt et dix qd y auroit assemblée apres  
 Les Vespres pour l' Election d'un nouveau  
 Procureur de Fabrics au lieu et place du Sr  
 Dme Gueneau apres ses quatre années de service  
 ala fabricc de lad. Eglise. Apres l'Inuocation  
 du St Esprit par Le Sr Curé. Le Peuple  
 assemblé a l'oeuvre du pncipal de ceux qui avoient  
 esté cy devant en charge et avec les Habitans ala  
 pluralité des voix, Le Sieur Dme Gibault  
 Bourgeois de lad. Ville a esté nommé pour tenir  
 la place dud. Sr Dme Gueneau Estant Dme  
 d'honneur de bonne vie et moeurs exempt  
 de toutes Censures Ecclesiastiques cest l'aveur  
 que nous donnons ce dernier Decembre l'An  
 en Grace de nosseigneurs Soubsignés Et autres  
 qui ont dit ne scauroit Signer.

« Nous sousignés Prestre Curé  
 Messieurs les Habitans de la Parroisse  
 Nostre Dame de Vermenton assemblés au  
 son de la Cloche apre la Publication faite  
 au Prône de nostre Grande Messe de  
 Parroisse le Dimanche dernier jour de  
 Decembre l'an de Grace mil six cent

quatre vingt et dix ql [qu'il] y auroit assemblée apres  
les Vespres pour l'Election d'un nouveau  
Procureur de fabrice au lieu et place eu Sr  
**Edme Gueneau** apres ses quatre Années de service  
a la fabrice de lad. [ladite] Eglise. Apres l'Invocation  
du St Esprit par le veni Creator. Le Peuple  
assemblé a l'oeuvre en pnce [présence] de ceux qui avoient  
esté cy devant en charge et aux [?] habitans a la  
pluralité des voix, le Sieur **Edme Gibault**  
**Bourgeois** de lad. Ville a esté nommé pour tenir  
la place dud. Sr **Edme Gueneau** estant home [homme]  
d'honneur de bonne vie et mœurs exempts [« ce » en interligne?]  
de toutes Censures Ecclesiastiques c'est l'asseur  
que nous donnons ce dernier Decembre 1690  
en pnce des tesmoins subsignés et autres  
qui ont dict ne sçavoir signer ./.. »  
Aucune signature. [existe-t-il un suite non numérisée?]

**Edme GIBAULT** le nouveau procureur fabricant, et marchand, a été baptisé à Vermenton le 13 septembre 1650. Il est décédé le 30 octobre 1709 dans cette même ville et a été inhumé le lendemain dans l'église.

Il a épousé :

- en premières noces avant 1691 **Marie Angélique VOILLIÉ / VOILLYÉ / VOILIÉ**, née vers 1650. Elle décède à Vermenton le 18 juillet 1684 « apres avoir receu ses sacremens pendant L Espace d'onze mois qu'a duré sa maladie » et est inhumée le lendemain dans l'église.

- en secondes noces à Vermenton le 11 avril 1695 **Agathe BILLOUT**, baptisée à Vermenton le 10 juillet 1664. Elle décède à Vermenton le 15 février 1696 « apres avoir receu ses sacremens pendant sa maladie etant morte d Enfants dans son accouchement Led. enfant Inhumé aussy dans Nre Eglise [note : 5 jours auparavant, l'enfant mort à la naissance avait été ondoyé par le chirurgien] ». Elle est inhumée le lendemain 16 février proche le tronc du St Rosaire dans l'église.

Son père **Léonard BILLOUT** (1627-1688) a été Gentilhomme de la grande

fauconnerie du Roi, , Officier du Roi en sa fauconnerie, Gouverneur de la ville de Vermenton, Procureur fabricien de l'église de Vermenton (1670).

Sa mère **Anne CRENIER** (1633-1679) est la fille de **Thomas CRENIER** (originaire de Cravant, receveur pour l'évêque d'Auxerre et son Chapitres seigneurs en partie de Sacy, amodiateur de la terre et seigneurie de Sacy, marchand à Sacy).

- en troisièmes noces à l'église de Notre-Dame de la d'Hors d'Auxerre le 21 mai 1696 **Claude CHAPELAIN** née certainement dans cette paroisse d'Auxerre, vers 1673 (selon son âge approximatif dans son acte d'inhumation). Elle décède à Vermenton « *apres avoir receu le sacrement de Penitence n'ayant pas eu le tems de recevoir les autres sacremens a cause de sa mort subite* » et est inhumée le 26 octobre 1708 dans l'église de Vermenton.

- Elle était la fille de **Louis CHAPELAIN** (?-1680) (de la paroisse de Notre-Dame de la d'Hors d'Auxerre, qualifié dans les actes de « *Noble homme, bourgeois de Paris & avocat en parlement* », et de **Barbe BILLETOU**.